



PROCES VERBAL
N°11/CNCMP/2015
DU 18/03

L'an deux mille quinze et le mercredi dix-huit mars à onze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaients présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES

1°-*Examen* du projet de marché relatif la fourniture et l'installation des équipements d'aide visuelle et de balisage des chaussées aéronautiques au profit du Nouvel Aéroport international de Nouakchott (lot 1), *réf lettre n°068/CPMP/SI* reçue le 16 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement d'entreprises COFELY INEO/SAFEGATE France Sas pour un montant hors taxes de 3.902.782,41 Euros et 132.395.841 UM, avec un crédit d'impôt de 385.106.325 UM et un délai d'exécution de dix (10) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

2°-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif au contrôle des travaux de construction de la route Bangou-Bassiknou (lot 2), portant rectification du numéro de compte bancaire, *réf lettre n°064/CPMP/SI* reçue le 12 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

u

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

3°-Examen du rapport d'évaluation corrigé des offres techniques et financières relatives aux travaux de pose de la conduite de répartition DN700 FD PUX entre le carrefour Madrid et le pôle de Toujonine (lot 8), *réf lettre n°217/CPMP/SNDE* reçue le 02 mars 2015

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

4°-Examen de la demande de la CPMP/SNDE de rendre infructueux le lot 4 du DAO des travaux d'alimentation en Eau potable des villes de Bangou, Hassi Atila, Amourj et Adel bagrou, *réf lettre n°103/CPMP/SNDE* reçue le 06 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/SNDE rendant infructueux le lot 4 dudit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

5°-Examen du plan de passation des marchés publics du PNIDDLE pour l'année 2015, *réf lettre n°082/CPMP/Ssou*v reçue le 12 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

6°-Examen du projet de marché relatif à la construction d'une école complète à Lekhdeime et d'un poste de santé (lot 2), *réf lettre n°081/CPMP/Ssou*v reçue le 11 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'Ets Ahmedou Ould Mohamed Mahmoud pour un montant de 93.296.130 UM TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois.

7°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la réfection de digues dans la commune de Soudoud en deux (02) lots, *réf lettre n°082/CPMP/Ssou*v reçue le 12 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.



COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

8°/-*Examen* de deux projets d'avenants aux marchés : *réf lettre n°377/CPMP/SOMELEC* reçue le 12 mars 2015.

1. projet d'avenant n°1 au marché relatif à la construction d'une centrale éolienne à Nouakchott de 31 MW ;
2. projet d'avenant n° 2 au marché relatif à l'acquisition de groupes électrogènes destinés à certaines villes de l'intérieur.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants sans incidence financière.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

9°/-*Examen* du projet de marché par entente direct relatif à la fourniture de carburant à l'administration au titre de l'année 2015, *réf lettre n°029/CMSEF* reçue le 12 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec la société Star Oil pour un montant de 242.787.508 UM et une durée d'exécution d'une année.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL

10°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture de pesticides et matériels de lutte contre les ennemis de culture en quatre (04) lots, *réf lettre n°139/CPMP/Sr* reçue le 11 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

1. *approuve propositions d'attributions suivantes :*

- *lot 1 : fourniture de 21.000 litres de pesticide ULV à l'Ets Med Mahdoud El Moctar pour un montant de 147.000.000 UM TTC et TVA et un délai livraison de trois (03) mois ;*
- *lot 4 : fourniture de quatre pulvérisateurs à monter sur véhicule à AGRICO pour un montant de 25.000.000 UM TTC et TVA et un délai de trois (03) mois.*

2. *N'approuve pas les propositions d'attributions des lots 2 et 3 aux motifs suivants :*

- *lot 2 : dépassement non justifié d'un soumissionnaire ;*
- *lot 3 : attributaire non qualifié.*

11°/-*Examen* du nouveau rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à la sélection d'un consultant pour la réalisation des études et le contrôle de (i) l'aménagement de 100 ha en de

petits périmètres maraichers en faveur des femmes et de (ii) l'aménagement des périmètres irrigués de Cheycha 560 (600 ha) dans le bassin de Garak, *réf lettre n°135/CPMP/Sr* reçue le 10 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

12°-Examen de la demande de manifestation d'intérêt internationale relative l'étude d'APD et de DAO pour la réalisation de quatre (04) barrages (03 en Adrar et 01 au Tagant en quatre lots, *réf lettre n°137/CPMP/Sr* reçue le 10 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

13°-Réexamen de la demande de remise des pénalités de retard appliquées à l'entreprise BATIMAX dans le cadre du marché de réhabilitation de trois écoles de la commune de toujounine, *réf lettre n°017/CPMP/CUN* reçue le 10 mars 2015

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de remise des pénalités de retard appliquées à BATIMAX dans le cadre dudit marché.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ISKAN

14°-Examen de quatre projets d'avenants aux marchés relatifs à la construction des logements pour la SNIM, *réf lettre n°7/CPMP/ISKAN* reçue le 10 mars 2015.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- note justificative des avenants ;
- procès-verbal de la Commission de Passation précisant les noms des attributaires et les montants des avenants.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

15°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux d'alimentation en eau potable de l'Aftout Echergui lot 2 (lots 2.1 et 2.2), *réf lettre n°059/CMSSBIE* reçue le 05 Mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

16°-Examen du plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, *réf lettre n°070/CMSSBIE* reçue le 06 Mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/ANRPTS

17°-Examen de la demande de manifestation d'intérêt relative au recrutement de bureaux pour le contrôle et le suivi des travaux de construction des centres d'accueil des citoyens de l'ANRPTS à l'intérieur du pays, *réf lettre n°100/CPMP/ANRPTS* reçue le 16 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/APAUS

18°-Examen du DAO relatif à la fourniture et l'installation d'équipements d'exhaures dans 150 localités du pays, *réf lettre n°83/CPMP/APAUS* reçue le 17 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

19°-Examen du DAO relatif à la fourniture de compteurs pour le compte de l'ONSER, *réf lettre n°84/CPMP/APAUS* reçue le 17 mars 2015.

Décision

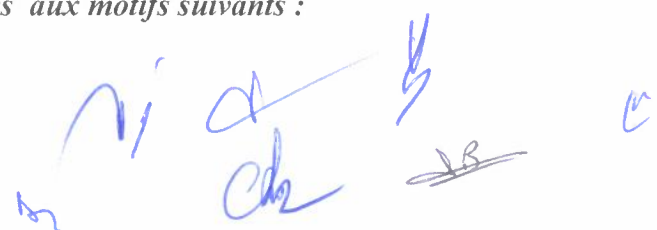
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

20°-Examen du rapport d'évaluation révisé des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction du siège de CNAM, *réf lettre n°0132/CPMP/SS* reçue le 17 mars 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des offres technique et financières aux motifs suivants :



- les prix de l'attributaire proposé sont exorbitants par rapport à ceux du marché,
- écartement du moins disant, l'unique à être dans l'enveloppe budgétaire.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Caugany

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Raifa Mint Kassim

Raifa Mint Kassim

Brahim Ould Hamed

Brahim Ould Hamed

Ciré Amadou

Ciré Amadou

Yacoub Ould Haibelty

Yacoub Ould Haibelty

Abderrahmane Abdoul

Abderrahmane Abdoul